



Définition

L'obésité est en augmentation partout dans le monde occidental, et ce, tant chez les adultes que chez les enfants. Le surpoids et l'obésité sont associés à une prévalence accrue et à une gravité plus importante de nombreuses maladies chroniques (diabète de type 2, cardiopathies ischémiques, maladies cérébrovasculaires, maladies ostéoarticulaires, santé mentale, ...).¹

L'Indice de Masse Corporelle (IMC), Body Mass Index (BMI) ou Indice de Quételet est calculé selon la formule suivante :

$$\text{IMC} = \text{Poids (en kg)} / \text{taille}^2 \text{ (en m)}.$$

L'indice de masse corporelle reflète la corpulence:

- Il y a maigreur lorsque l'IMC <18,5.
- La corpulence est normale lorsque l'IMC est >18,5 et <25.
- Il y a surpoids lorsque l'IMC est >=25 et <30.
- Il y a obésité lorsque l'IMC est >=30 et <40.
- A partir de 40, on parle d'obésité morbide.

Ces bornes sont valables pour les personnes de 18 ans et plus. Chez les plus jeunes, les valeurs de l'indice varient en fonction de l'âge. C'est vers 6 ans que l'indice est le plus faible. Il remonte ensuite jusqu'à 18 ans environ, âge à partir duquel il semble rester constant globalement. Chez les moins de 18 ans, on interprète la valeur de l'IMC grâce à des tables de références internationales.²

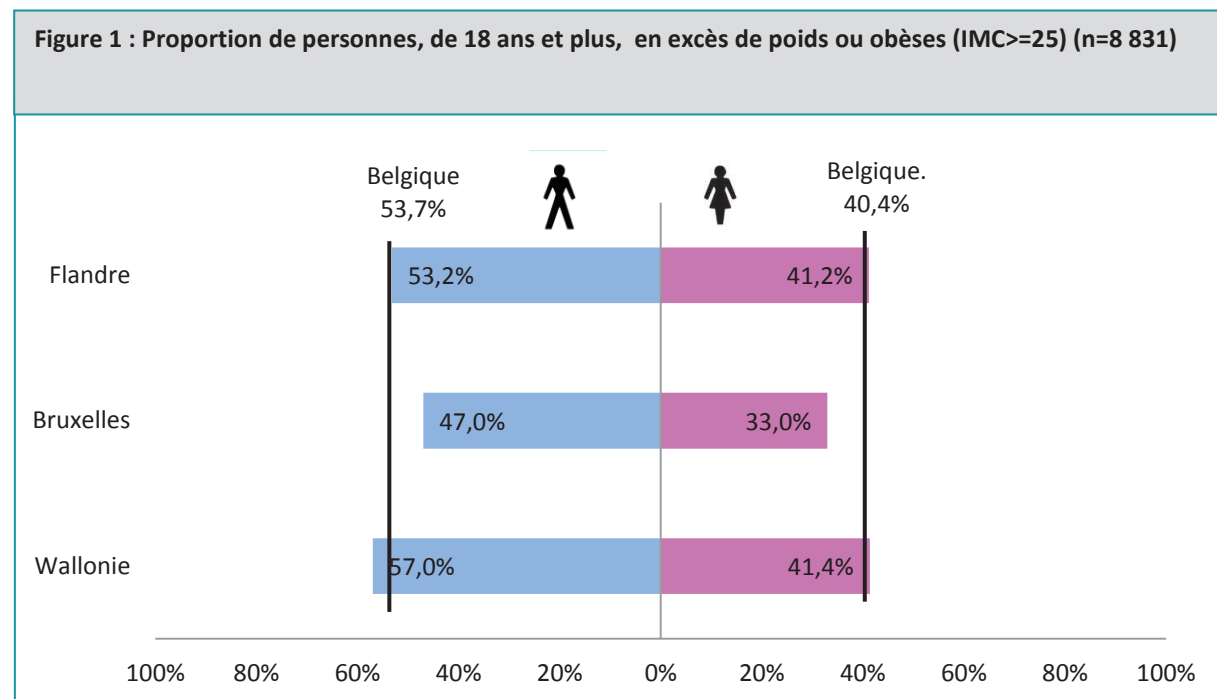
Dans l'Enquête Nationale de Santé par Interview, l'IMC est calculé sur base de la taille et du poids corporel déclarés par les personnes interrogées.

1. Joint WHO/FAO Expert Consultation on Diet, Nutrition and the Prevention of Chronic diseases. Genève : WHO, WHO Technical Report Series 916, 2003; 146p.

2. Cole T, Bellizzi M, Flegal K, Dietz W. Establishing a standard definition for child overweight and obesity worldwide: international survey. BMJ 2000; 320 (7244) : 1240.

Sur base de l'Enquête Nationale de Santé par Interview en 2008, en Wallonie, 41,2 % des hommes et 53,5% des femmes de 18 ans et plus déclarent un poids et une taille qui les classent dans la catégorie des personnes de corpulence normale (IMC entre 18,5 et 25).

En revanche, 57 % des hommes sont en excès de poids (dont près d'un tiers sont obèses) ainsi que 41,4 % des femmes (dont plus de la moitié sont obèses). De l'autre côté de l'échelle, on note 1,7 % d'hommes et 5 % de femmes maigres.



Source : [Enquête de Santé 2008](#), Institut Scientifique de Santé Publique

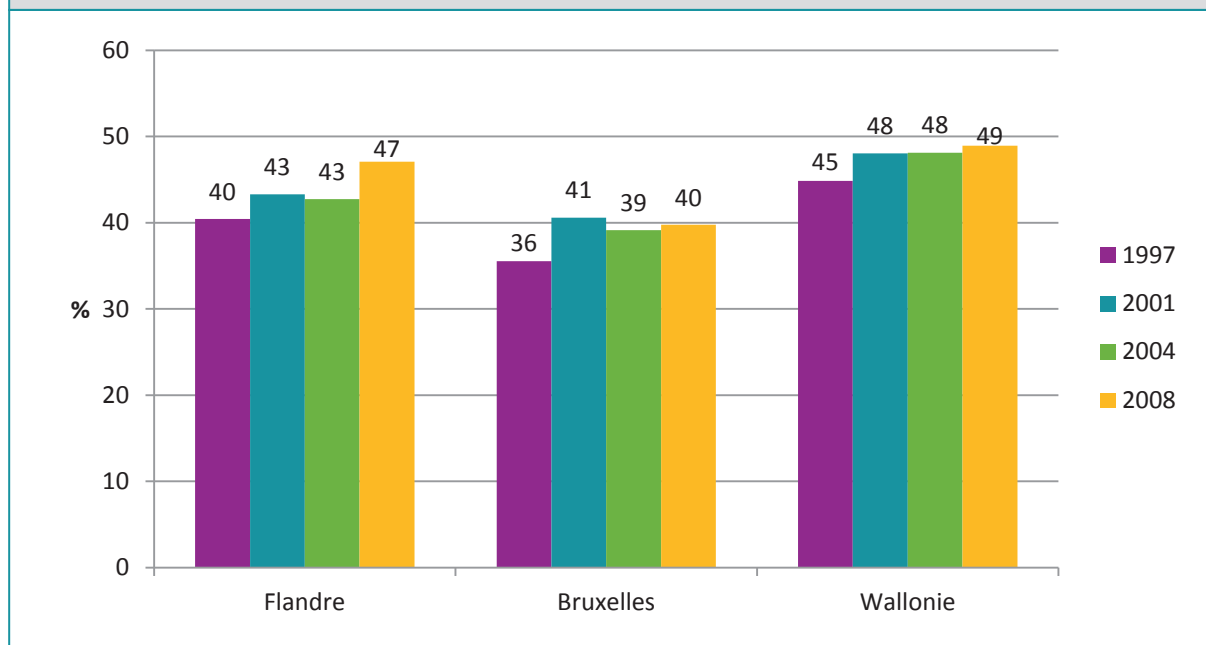
On rencontre en Wallonie proportionnellement plus de personnes en surpoids ou obèses que dans les autres régions belges mais après standardisation sur le sexe et l'âge, ces différences ne sont plus significatives (sauf pour le surpoids ($25 < \text{IMC} < 30$) qui est moins fréquent à Bruxelles (40%) qu'en Wallonie (49%).

En Wallonie, comme dans les autres régions du pays, il y a proportionnellement plus d'hommes en surpoids que de femmes. Pour l'obésité, le tableau est un peu différent : en Wallonie, les proportions d'hommes et de femmes souffrant d'obésité se valent tandis qu'à Bruxelles et en Flandre, la problématique est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes.

Evolution temporelle

En Belgique, la proportion de personnes déclarant un poids considéré comme normal par rapport à leur taille est en diminution entre 1997 et 2008, passant de 55% à 50%. La proportion de personnes maigres n'ayant pas changé, cette variation est à attribuer à l'augmentation de personnes en surpoids (de 30 à 33%) et de personnes obèses (de 10,8 à 13,8%). En Wallonie cependant, les proportions de personnes maigres, 'normales', en surpoids et obèses sont restées constantes d'une année à l'autre.

Figure 2: Proportion de personnes, de 18 ans et plus, en excès de poids ou obèses (IMC \geq 25), par année et par région.

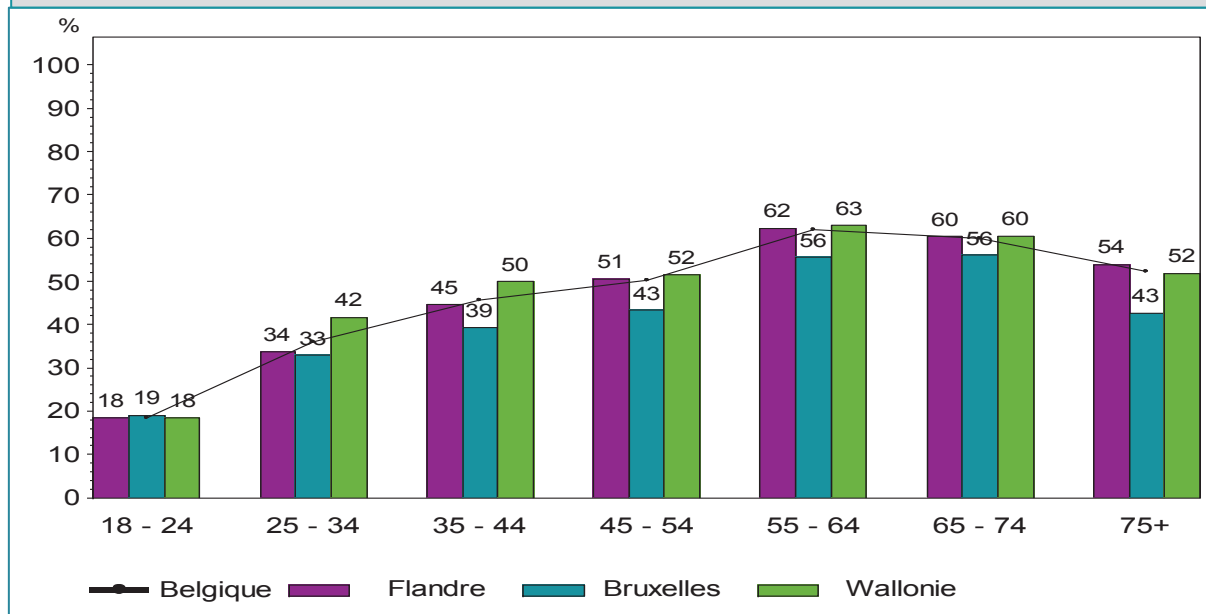


Source : [Enquête de Santé](#) 1997, 2001, 2004, 2008, Institut Scientifique de Santé Publique

Croisement avec les classes d'âge

La proportion de personnes en excès de poids augmente avec l'âge jusqu'au groupe d'âge de 65-74 ans. Entre 25 et 34 ans, 42% des wallons sont en excès de poids (31,2% de surpoids et 10,5% d'obèses). A partir de la tranche d'âge 35-44 ans l'excès de poids ou l'obésité concerne un wallon sur deux.

Figure 3 : Proportion (%) de personnes de 18 ans et plus en excès de poids ou obèses (IMC > 25) selon l'âge (n=8 831)



Source : [Enquête de Santé 2008](#), Institut Scientifique de Santé Publique



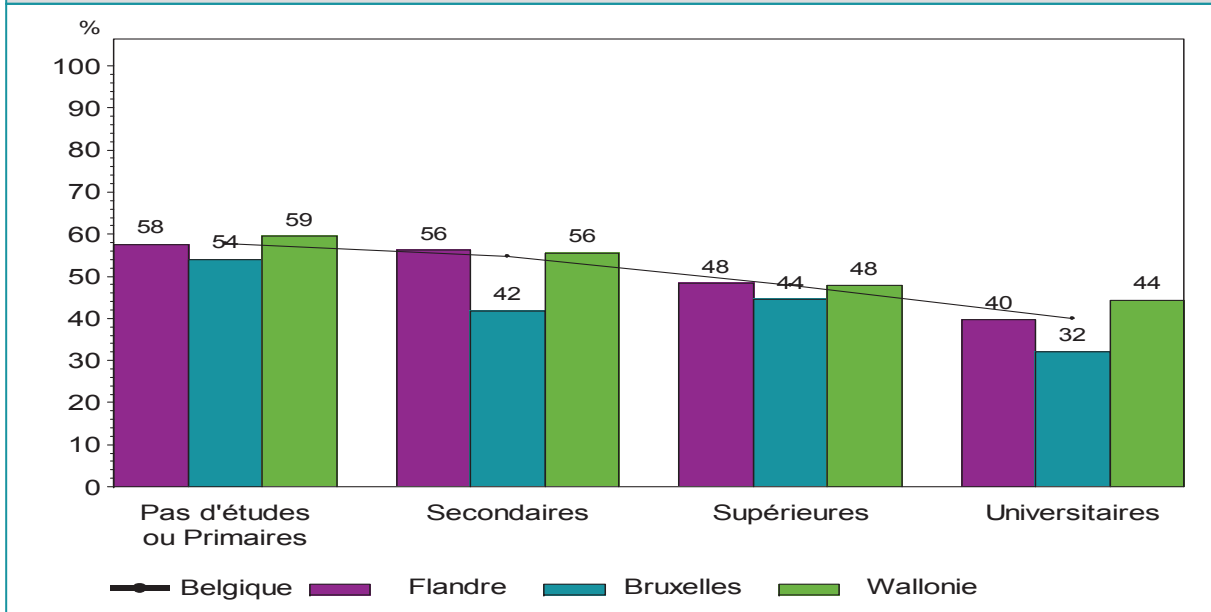
Croisement avec les niveaux d'instruction

Adopter des comportements sains ne résulte que partiellement de choix personnels. La possibilité de faire ces choix dépend fortement des conditions socio-économiques : le pouvoir d'achat mais aussi l'accès à l'information, l'image de soi, l'environnement social, etc. La prévention de l'excès de poids passe donc par les changements d'ordre structurel comme le préconise la Charte d'Ottawa³ (OMS, 1986).

Parmi les personnes issues d'un ménage où le diplôme le plus élevé est celui de l'enseignement primaire, 22% sont obèses. C'est le double de la proportion qu'on trouve parmi les personnes issues d'un ménage où le diplôme le plus élevé est celui de l'enseignement supérieur (10,4% d'obèses).

³ Charte d'Ottawa : Conclusions de la première conférence internationale pour la Promotion de la santé. OMS Europe ; 21 novembre 1986 ; Ottawa, Canada.

Figure 4 : Proportion (%) de personnes de 18 ans et plus en excès de poids ou obèses (IMC > 25) selon le diplôme (n=8 585)



Source : [Enquête de Santé](#) 2008, Institut Scientifique de Santé Publique